



REGLEMENT INTERIEUR DE LA VILLA MARIE – MAISON DE LOCATION SAISONNIÈRE

Vous trouverez ci-dessous des informations et des règles particulières concernant certaines parties de la maison, afin que vous puissiez facilement comprendre où se trouvent les objets dont vous pouvez avoir besoin et comment les utiliser en toute sécurité.

1. Horaire d'entrée et de sortie

- **Check in : le dimanche à partir de 17h30**
- **Check out : le dimanche au plus tard à 10h00**
- Les clés remise lors du Check in devront être restituées lors du Check out, à défaut de quoi leur perte entrainera des frais de refabrication.
- Le locataire devra rendre les lieux en parfait état. Le dépôt de garantie sera rendu 7 jours après votre départ si aucun dommage n'a été constaté.

2. L'environnement

- Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.
- Les locaux d'hébergement sont destinés uniquement à l'usage d'habitation de loisir à l'exclusion de tout autre usage.
- Au regard de l'environnement naturel et du risque d'incendie très présent dans notre région, aucune bougie ou bien feu ne doit être allumés,
- Veuillez à respecter le voisinage et essayez de réduire au maximum le niveau de bruit, surtout après la tombée de la nuit,
- Veuillez-vous abstenir de jeter des déchets, tels que des capsules de bouteilles ou des mégots de cigarettes dans la propriété.

3. La sécurité

Bien que nous ayons pris les mesures nécessaires pour rendre notre hébergement sûr pour les locataires, vous avez également un rôle à jouer pour assurer la sécurité de votre séjour.

- Chaque fois que vous quittez la location, il est de votre responsabilité de s'assurer que toutes les fenêtres et les portes sont fermées et verrouillées pour maintenir la sécurité et prévenir les dégâts causés par la pluie.
- Nous ne sommes pas responsables de la perte d'effets personnels ou d'objets de valeur. Si vous égarez ou oubliez un objet dans la maison, veuillez-nous le faire savoir afin que nous puissions le rechercher lors du changement de locataire et du nettoyage.
- **Le dispositif de détection incendie ne doit en aucun cas être mis hors service par quelque moyen que ce soit.**



4. Les voyageurs et visiteurs

- Nous essayons de faire en sorte que notre location de vacances soit aussi adaptée aux enfants que possibles. Cela dit, les parents ont toujours la responsabilité finale de garantir la sécurité de leurs enfants à tout moment :
 - Ne jamais laisser les enfants sans surveillance,
 - Les hôtes sont entièrement responsables de la sécurité de leurs enfants à tout moment, ainsi que de toute perturbation et nuisance sonore causée,
- Nous voulons que vous profitiez au maximum de vos vacances et du temps passé chez nous, mais nous devons fixer certaines restrictions sur le nombre de visiteurs pour des raisons de sécurité.

Dans le cadre de notre contrat de location de vacances, nous avons besoin des noms et des coordonnées de chaque membre de votre groupe de voyageurs. La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers.

La VILLA MARIE ne peut accueillir que 12 voyageurs. Ainsi, aucun autre visiteur n'est autorisé à entrer dans la propriété ni séjourné au sein de la maison., **ATTENTION, un enfant de + de 3 ans compte dans la capacité des occupants, 12 au total.**

Les blessures subies par les voyageurs à l'intérieur de la maison ne sont pas couvertes par notre assurance.

Si toutefois, les voyageurs doivent accueillir le temps d'un cours instant des visiteurs, ces derniers doivent être approuvés à l'avance. Aucun visiteur imprévu n'est autorisé et ce, pour des raisons d'assurance.

Les fêtes et les grands rassemblements de toute sorte sont strictement interdits chez nous.

- Les voyageurs doivent permettre au propriétaire ou au prestataire de service d'accéder à la propriété à des fins de réparation et d'inspection. Le propriétaire de la maison exercera ce droit d'accès de manière raisonnable et en informera au préalable dans la mesure du possible

5. Équipements

- L'ensemble de l'électroménager et du matériel technologique fourni doit être utilisé selon les modes d'emploi mis à disposition,
- Il est nécessaire d'éteindre les téléviseurs, chaînes hifi ou climatisation s'il ne sont plus utilisés au même titre que la lumière,
- Les télécommandes permettant leur usage doivent être à leur place à la sortie. En cas de perte, une déduction du dépôt de garantie sera engendrée.

6. Balcon/terrasse



- Les Locataires doivent superviser les bébés et les enfants à tout moment lors de l'utilisation du balcon, de la terrasse ou de la piscine.
- Les règles suivantes s'appliquent à l'utilisation du balcon et de la terrasse :
 - Ne rien jeter depuis les terrasses et balcons
 - Ne pas se pencher au-dessus des balustrades.

7. La cuisine

- Veuillez traiter nos cuisines avec l'amour et le respect que vous porteriez aux vôtres afin de les garder en excellent état pour les autres voyageurs.
- Veuillez ne pas emporter de couverts de cuisine à l'extérieur pour éviter de les égarer ou de les perdre, les mélanger avec les autres couverts des cuisines,
- Veillez à bien aérer la cuisine après la cuisson de tout ce qui pourrait laisser une forte odeur.
- Veuillez jeter les restes de cuisine dans les poubelles.
- La vaisselle doit être propre à votre sortie.
- Pour simplifier le processus d'inventaire, veuillez remettre tous les articles de cuisine à l'endroit où vous les avez trouvés.
- Vous trouverez chez nous tous les équipements nécessaires pour un séjour confortable. Veuillez les utiliser de manière responsable et demandez aux autres membres de votre groupe de faire de même :
 - Veuillez ne pas surcharger ou sous-charger le lave-linge/sèche-linge. Veillez à séparer les couleurs et les blancs, et à laver à basse température si possible.
 - Veillez à éteindre les lumières ou tout autre petit appareil électrique lorsque vous sortez. Il en va de même pour la climatisation et le chauffage ;
 - Dans le cas peu probable d'une panne de courant, veuillez nous appeler avant de toucher au tableau électrique. Aucune compensation ne sera accordée en cas de coupure temporaire d'électricité, de gaz, d'eau, de câble, de satellite ou de téléphone ou d'internet

8. Les chambres

- Interdiction de manger ou boire dans les chambres.
- Les télécommandes de thermostat doivent impérativement rester à leur emplacement fixé au mur. La perte d'une de ces télécommandes entraînera une déduction du dépôt de garantie.
- Interdiction de fumer au sein des chambres, de la maison et du pool house.



- Aucune fixation dans les murs au moyen de clous, vis, punaises, ruban adhésif, gomme type patafix n'est autorisée dans toute la villa. Les confettis sont interdits à l'intérieur comme à l'extérieur.

9. Les salles de bain et sanitaires

- Interdiction de jeter dans les lavabos, baignoires, bidets, wc, éviers des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces équipements.

Hormis le papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans les WC. Les lingettes, couches, tampons, cotons tiges, doivent être jetés dans les poubelles.

- Interdiction de mettre de la javel dans les baignoires Jacuzzi.

10. La piscine

- Pour la sécurité des enfants, la grille d'entrée du portail devra être refermée et l'alarme laissée en état de marche.
- Veuillez éviter d'utiliser de la vaisselle en verre ou des bouteilles en verre près de la piscine.
- Les clients doivent prendre une douche avant d'entrer dans la piscine pour rincer la crème solaire.
- La sécurité et la surveillance des enfants sont de votre entière et absolue responsabilité.
- Interdiction de sauter dans la piscine car elle n'est profonde que d'1m50.
- Interdiction de se baigner, de se poser ou même de tremper ses pieds dans le bac tampon (bac de récupération de l'eau du débordement) et la fontaine.
- Aucun produit ne doit être versé dans la piscine. L'entretien de celle-ci se fait uniquement par le propriétaire ou son prestataire.
- En cas de mauvais temps (pluie, orages, etc.), veuillez-vous assurer de fermer les parasols de la terrasse et de les ranger en toute sécurité pour éviter qu'ils ne se cassent
- L'intérieur de notre villa est une zone non-fumeur. Il est donc autorisé de fumer en extérieur. Veuillez ne pas jeter de mégots de cigarettes sur le sol. Vous devez plutôt les jeter dans le cendrier prévu à cet effet. Le non-respect de cette consigne entraînera une déduction du dépôt de garantie.

11. Les animaux domestiques

- Les animaux à quatre pattes de petites tailles sont interdits.



12. Barbecue

- Veillez à utiliser les ustensiles de barbecue prévus à cet effet et non les ustensiles de cuisine habituels.
- Veillez à nettoyer le barbecue après usage.

13. La fontaine

- L'eau de la fontaine n'est pas potable.
- Interdiction de se baigner, de tremper ses pieds ou son animal dans la fontaine.

14. Bris accidentel

- Signalez toujours tout dommage accidentel ou toute casse en temps utile, en particulier avant le départ.
- Veuillez ne pas déplacer de meubles d'une pièce à l'autre.
- N'emportez pas de serviettes de bain à la plage.
- Au cas où des dommages à la propriété ou à ses appareils ne seraient pas couverts par notre assurance, le client paiera les frais de réparation à partir du dépôt de garantie.

15. Internet

Les Lieux Loués sont pourvus d'un accès à internet, que le Locataire est bienvenu à utiliser. Néanmoins, il convient de rappeler que :

L'utilisateur à l'accès à internet s'engage à ne pas utiliser cet accès à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans autorisation. L'utilisateur est informé qu'un logiciel de partage, lorsqu'il est connecté à internet, peut mettre à disposition automatiquement des fichiers téléchargés. Si un logiciel de partage a été utilisé pour télécharger des œuvres protégées, il est donc préférable de le désactiver. Cette responsabilité du titulaire de l'accès n'exclut en rien celle de l'utilisateur qui peut se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L. 335-3 du Code de la propriété intellectuelle).

16. Taxe de séjour

Le tarif de taxe de séjour appliqué par la ville Pertuis est proportionnel et correspond à 5% par personne de la nuitée plafonné à 4,00€. Il est ensuite majoré de 10% correspondant à la taxe additionnelle au profit du département du Vaucluse.

Le Locataire peut trouver le montant exact correspondant à ses nuitées dans son Contrat de Location (<https://pertuis.taxesejour.fr>).



17. Respect du règlement

La signature du contrat de location valide la prise de connaissance du règlement intérieur, et des conditions générales de location. Le non-respect des consignes de sécurité, des engagements contractuels, du règlement intérieur donnent droit aux propriétaires de la villa à un arrêt immédiat de la location sans remboursement comme il est stipulé dans les conditions générales de location.

La violation de toute règle comprise dans ce Règlement Intérieur constitue une violation des Conditions Générales de l'occupation, conformément au Contrat de Location.

Le contrat de location n'est pas cessible sans autorisation expresse du propriétaire.

Les mineurs ne sont pas autorisés à demeurer seuls dans les Lieux Loués.

La SAS VILLA MARIE se réserve le droit de résilier le permis d'occupation et d'expulser des Lieux Loués tout Locataire ou Visiteur refusant de respecter le Règlement Intérieur ou occasionnant des nuisances troublant les voisins ou les autres résidents de la communauté.

18. Évolution

Ce document peut être amené à évoluer selon les besoins, sans nécessité de l'accord du Locataire. La version applicable reste toujours la dernière version affichée dans le logement.

Nous avons établi ces règles pour que chaque locataire puisse séjourner chez nous en toute sécurité et, surtout, en s'amusant.

Le respect de ces règles est essentiel pour chaque membre d'un groupe de voyageurs.

Nous espérons que vous passerez un bon moment et que vous trouverez tout ce dont vous avez besoin.

Le non-respect de l'une de ces règles de la maison constitue une violation des conditions d'occupation, conformément au contrat de location que vous avez signé.

Nous nous réservons le droit d'expulser de la propriété tout invité ou visiteur qui refuse de respecter ce règlement.

Dans tous les cas, veuillez faire preuve de bon sens pendant votre séjour. Si vous n'êtes pas sûr de l'interprétation de l'une des règles et que vous avez besoin de précisions, veuillez nous contacter.